



L'ACERVA LIEN

EDITO :

Suite aux annonces du Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, notre département est classé depuis le 23 septembre en zone d'alerte, en raison de la circulation active du virus.

Cette décision entraîne les mesures suivantes :

- Baisse des rassemblements privés (mariages, fêtes de famille, anniversaire etc...) à 30 personnes au maximum ;
- Distances toujours à respecter d'un siège entre les personnes ou les groupes de personnes ayant réservé ensemble (10 maximum).

En fonction de cela... et à notre grand regret, nous sommes dans l'obligation d'annuler le Repas des Anciens qui était prévu le samedi 28 novembre 2020.

Le Conseil Municipal, réuni le 29 septembre, a décidé d'offrir un panier garni à toutes les personnes habituellement invitées au Repas des Anciens, c'est-à-dire les Acervalliens et Acervalliennes âgées de 65 ans et plus.

Les paniers garnis de produits locaux seront distribués par les membres du Conseil à l'approche de Noël.

Nous espérons évidemment tous pouvoir organiser le Repas des Anciens en 2021 !

Prenez soin de vous, le virus est toujours là !

Le Maire,
Rose-Marie FALQUE

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 28 août 2020

Présents : Rose-Marie FALQUE ; Justine GARNIER ; Philippe GRANDMAÎTRE ; Laurent HANNEZO ; Yannick HOFFNER ; Louisa IKHLEF ; Olivier LEGROS ; Nicolas MALO ; Didier MAURY ; Thomas MELLÉ ; Aurélie REMY et Jean-Claude ROUBAUD.

Absents excusés : Rose-Marie MAGNIER, absente, donne procuration à Louisa IKHLEF. Lionel TIROLE, absent, donne procuration à Thomas MELLÉ.

1. Désignation du secrétaire de séance

Louisa IKHLEF est désignée secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

2. Achat d'un tracteur pour les services techniques

L'un des deux tracteurs utilisés par les services techniques doit être changé. Les crédits ont été inscrits au budget 2020 et les entreprises Lorraine Agri service, C4M (LEM) et Class ont été contactées pour obtenir des devis.

Après analyse des offres, il s'avère que l'offre économiquement la plus avantageuse et également la moins-disante est celle proposée par l'entreprise Lorraine Agri Service. Il s'agit d'un tracteur Farmall C95 Hilo.

Après avoir entendu l'exposé de Thomas MELLÉ, adjoint, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à retenir l'entreprise Lorraine Agri Service et à signer le marché correspondant pour un montant de 64 800 € TTC.

Il est à noter que l'entreprise Lorraine agri reprendra le tracteur IH 743 pour un montant de 5 000 €.

3. Demande de financement au conseil départemental au titre du Contrat Territoire Solidaire du Lunévillois

Thomas MELLÉ, adjoint, rappelle au conseil municipal que le changement des luminaires vétustes situés au lotissement des Damottes, chemin du Voyemaix et rue d'Hablainville ainsi que la mise aux normes d'armoires ont été inscrits au budget.

Pour procéder à ce remplacement, plusieurs entreprises ont été consultées et l'entreprise Alizon Elec a été retenue pour la somme de 12 573,00 € HT (soit 15 087, 60 € TTC). Le changement des luminaires permettra de réaliser 50 % d'économies d'énergie par rapport à l'existant.

Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ayant mis en place un dispositif d'appui aux projets territoriaux, le conseil municipal accepte à l'unanimité, qu'on le sollicite au titre du Contrat Territoire Solidaire pour qu'il apporte un soutien financier à ce projet.

Le montant de l'aide accordée par le Conseil Départemental est de 250 € par point lumineux et la commune entamera les démarches pour obtenir 50 € supplémentaires par point lumineux au titre des certificats d'économie d'énergie et 50 € par point lumineux complémentaires au titre de la redevance R2 du Syndicat départemental d'électricité.

4. Groupement de commande pour la fourniture de gaz naturel

Thomas MELLÉ, adjoint, indique que la commune d'Azerailles a adhéré en 2017 pour 2 ans au groupement de commande organisé par la Métropole du Grand Nancy pour la fourniture de gaz naturel afin de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels. L'adhésion a été renouvelée en 2019 pour une nouvelle durée de 2 ans.

Le marché actuel prenant fin le 31 décembre 2020, le Grand Nancy organise un nouveau groupement dans lequel il se positionne comme coordonnateur et assure pour l'ensemble des membres les prestations d'ingénierie, de veille et de suivi.

L'ingénierie et les moyens mis en place seront indemnisés à hauteur de 0,5 € par MWh. Les indemnités inférieures à 250 € sont reportées en cumul sur l'année suivante.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le contrat d'adhésion au groupement et toutes les pièces nécessaires.

5. Composition de la commission communale des impôts directs

Une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité locale. Elle donne notamment, chaque année, son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Celle-ci est composée :

-du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission

-de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste des contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal. Il faut donc une liste de 24 noms.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la liste qui sera remontée à l'administration fiscale.

Présidente : Rose-Marie FALQUE, maire

12 titulaires : 6 membres du conseil municipal et 6 personnes domiciliées dans la commune non élues.

12 suppléants : 6 membres du conseil municipal et 6 personnes domiciliées dans la commune non élues.

6. Nouvelle adresse du SIVOM des vallées du cristal

Le siège des vallées du cristal est désormais situé 5 rue des 3 frères Clément à Baccarat.

Le conseil municipal prend acte, à l'unanimité, de ce changement.

7. Choix des bûcherons pour les coupes de bois hiver 2020-2021

Sur proposition de la commission forêts, le choix des bûcherons est ainsi arrêté :

Forêt de Badménil, parcelles A, B, I : SARL B. LECOMTE aux prix suivants : abattage, façonnage des grumes : 10.00 € HT le m³ ; débardage : 9.00 € HT le m³ ; câblage des bois si nécessaire : 86.00 € HT le m³

Forêt de Martin Bouxard, parcelles 3, 16, 22 : ETF MARCHAL Stéphane aux prix suivants : abattage, façonnage des grumes : 10.00 € HT le m³ ; débardage : 8.00 € HT le m³

Il est à noter que les volumes dépendront des quantités abattues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du choix des bûcherons.

8. Mise en place du Rifseep – information des membres du conseil

Madame le Maire indique que le régime indemnitaire est l'ensemble des sommes perçues par un agent, en complément de la rémunération de base, en contrepartie ou à l'occasion du service qu'il exécute. Le régime applicable ayant changé, le conseil municipal sera prochainement amené à délibérer pour décider de ses modalités d'application et de ses limites auprès du personnel territorial travaillant pour la collectivité.

9. Questions diverses

Affouage : Madame le Maire informe qu'on ne pourra plus vendre du bois qu'aux affouagistes qui habitent la commune.

Repas des anciens : Compte tenu de la crise sanitaire, le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité d'organiser le repas des anciens le 28 novembre. Une décision sera prochainement prise en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Rentrée des classes : Madame le Maire évoque les effectifs et le nouveau protocole sanitaire dans lequel il est prévu que tous les enseignants doivent porter un masque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

ETAT CIVIL

Décès :

- Madame Fernande PHILIPPE, née JOANNES, est décédée le 7 septembre, à Baccarat

Toutes nos condoléances à la famille.

Naissance :

- Ézéchiél, Zack, Denis, André BLANQUIN, né le 28 août 2020, fils de Monsieur et Madame BLANQUIN
- Gustave, Oscar LOUIS, né le 7 septembre 2020, fils de Monsieur et Madame Jérémy LOUIS
- Enaël BRAGGIONI, né le 26 septembre 2020, fils de Madame Amélie NOVAK notre secrétaire de mairie et de Laurent BRAGGIONI, son compagnon. Ils demeurent à Deuxville.

Félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur à ces trois petits garçons !

INFORMATIONS MUNICIPALES

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

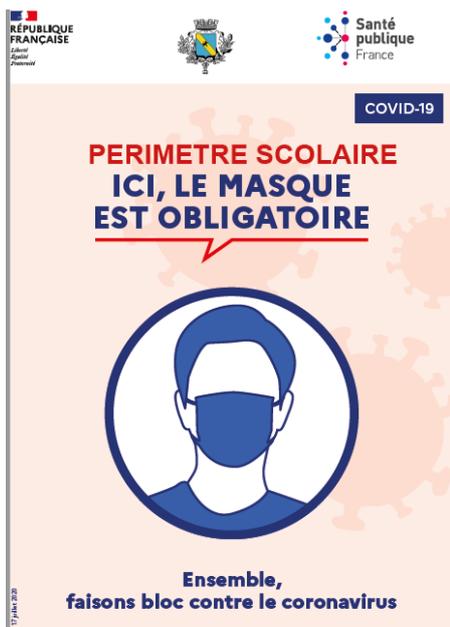
Notre école accueille 139 élèves depuis la rentrée scolaire de septembre.

Madame Axelle HAM vient compléter la classe de Mme Jenifer DOERLER les lundis et mardis en CP/CE1 et Monsieur Adrien CHAUDRON rejoint l'équipe en tant qu'accompagnant des élèves en situation de handicap en Moyenne section / Grande section.

Belle année scolaire à tous !



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE AUTOUR DE L'ÉCOLE



Suite au passage du département de Meurthe-et-Moselle en zone rouge, le préfet, par arrêté de 22 septembre 2020 rend le port du masque obligatoire jusqu'au 17 octobre 2020 inclus pour les personnes de 11 ans et plus, dans un périmètre de 50 mètres autour des crèches, des établissements d'enseignement scolaire et d'enseignement supérieur dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Ainsi, du mercredi 23 septembre 2020 jusqu'au samedi 17 octobre 2020 inclus, le port du masque est obligatoire pour tout piéton de 11 ans et plus, sur la voie publique, dans un périmètre de 50 mètres autour de l'entrée de l'école d'Azerailles, de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi.

A noter ! les obligations de port du masque ne s'appliquent pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant d'une dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

FORETS ET BOIS DE CHAUFFAGE / SAISON 2020-2021

Les parcelles exploitées sont les parcelles 22, 16 et 3 dans les bois Martin Bouxard. Forêt d'Azerailles.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant :

- En mairie : auprès du secrétariat
- Auprès de l'Adjoint en charge de l'environnement et des forêts : Jean-Claude ROUBAUD au cours de sa permanence, le mardi de 18 h à 19 heures ou par courriel à jean-claude.roubaud@orange.fr

A noter !

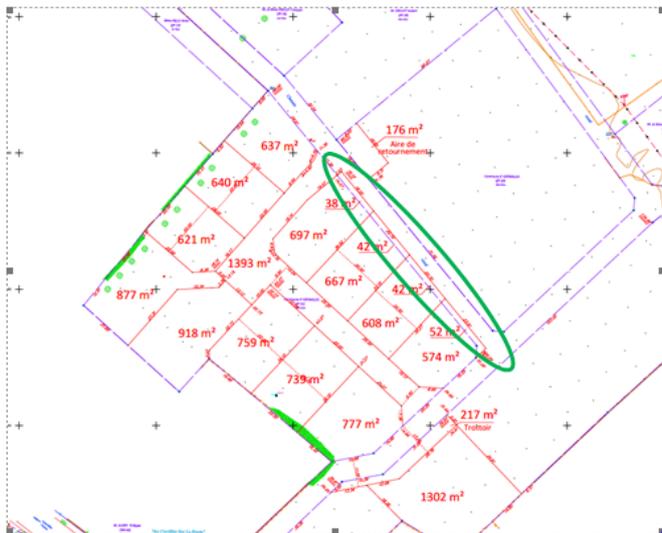
Cette saison, les affouages seront délivrés uniquement dans les bois d'Azerailles (sauf reliquat sur Glonville et Badménil). L'affouagiste est par définition un particulier habitant de la commune. Le cessionnaire n'habite pas la commune.

L'ONF ne souhaite plus signer de cessions à des particuliers. Aussi, nous ne pouvons plus signer de contrats avec les personnes n'habitant pas la commune d'Azerailles.

En conséquence, une partie de ce qui constitue le bois de chauffage sera concédé à un professionnel et valorisé en « bois d'industrie ». Pour cette prochaine saison : 3 parcelles dans les bois de Glonville.

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Par délibération du 24 juillet 2020, le conseil municipal a décidé d'engager la procédure d'aliénation d'un délaissé de chemin rural sis secteur de la Croisette à AZERAILLES, d'une contenance de 174 m².



Le Maire a fixé par arrêté l'objet de l'enquête publique préalable à la cession de ce délaissé et a désigné Monsieur Patrick GRANGÉ-NICOT comme commissaire-enquêteur.

Les modalités de l'enquête publique sont les suivantes:

- L'enquête publique sera ouverte le 5 octobre, pour une durée de 15 jours. Elle sera donc close au 19 octobre.
- Le dossier sera mis à disposition du public en mairie d'AZERAILLES, où les intéressés pourront en prendre connaissance les lundis, mardis et vendredis, de 16h à 17h15, et le jeudi de 11h à 12h. Le dossier est également

téléchargeable sur le site www.azerailles.fr

- Les intéressés auront un registre à disposition pour consigner leurs observations qui peuvent être adressées par voie postale en mairie ou par mail à mairie.azerailles@wanadoo.fr, afin qu'elles puissent être jointes au registre ouvert à cet effet.

- Le commissaire-enquêteur pourra aussi recevoir les observations du public lors des permanences qu'il tiendra en mairie les :

- lundi 5 octobre 2020, de 17h30 à 19h,
- mercredi 14 octobre, de 13h30 à 15h,
- samedi 17 octobre, de 10h30 à 12h.

A noter ! En raison des conditions sanitaires, les personnes se présentant en mairie devront porter un masque, respecter les gestes barrières et venir avec un crayon.

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Vente de jus de pommes par l'Association « Les Canailles d'Azerailles »



Les élèves de l'école ont rassemblé 3 tonnes de pommes, qui ont été pressées le 29 septembre, de 16 h à 19 h, par « le camion qui presse » venu de la vallée de la Fensch.

Les jours précédents, les Papas avaient été mis à forte contribution pour participer au ramassage des plus de 3000 kg de fruits ! et les acheminer jusque Azerailles.

Les mamans ont effectué la « mise en boîte ». Nos employés communaux ont également donné un coup de main très apprécié.

Au total ce sont plus de 700 cubis de 3 litres qui ont été pressés. Les cubis se conservent deux ans et deux mois lorsqu'ils sont ouverts.

Si vous souhaitez acheter du jus de pomme « *made in Azerailles* », vous pouvez contacter Madame Justine Garçon au 06 36 46 27 93.

Prix de vente du cubi de 3 litres : 5 € le cubi

L'argent collecté permettra de financer les voyages scolaires de nos élèves.



MJC AZERAILLES :

Vous avez un peu de temps libre ? Vous avez envie de faire vivre votre village ? Alors venez rejoindre la MJC ! Pour toute question, vous pouvez contactez Madame Valérie MAURY, présidente, au 06 86 27 75 29.

A noter ! L'Assemblée Générale de la MJC se déroulera le vendredi 16 octobre à partir de 20h30 au foyer dans le respect des gestes barrières

RELAIS EN RECRE le samedi 12 septembre :

Cette 15ème édition sportive et festive a rassemblé 80 participants avec toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Une journée orchestrée par Familles Rurales où petits et grands ont participé à des activités de jeu de fléchettes, jeu de mémoire, pétanque, pêche à la ligne, jeu d'anneaux,...

Chaque gagnant de chaque catégorie a reçu un lot !

Même les perdants ont obtenu un lot de consolation 😊



Reprise des cours de gymnastique pour les séniors « Siel Bleu »

Interrompus par le confinement et la crise sanitaire, les cours de gymnastique pour séniors organisés par l'association « Siel Bleu » reprendront le **vendredi 9 octobre, de 14 h à 15 h, salle du Foyer.**

Le port du masque sera obligatoire.

Assemblée Générale « Familles Rurales en Relais »

Le vendredi 18 septembre s'est tenue l'assemblée Générale participative de Familles Rurales en Relais.

Plusieurs pôles de discussion ont été imaginé par l'équipe afin de respecter les distanciations physiques.

Un moment d'échange et de convivialité pour tirer le bilan de cette année.



LULU EST ARRIVEE :

La commune d'Azerailles est dotée d'une LULU, depuis début septembre, stationnée sur la place Richez Close (face à la boulangerie près de la borne de rechargement). Il s'agit d'un véhicule en autopartage.

Retrouvez avec ce bulletin le Guide de l'utilisateur mis à votre disposition.



Une reconversion parfumée... « Zie Atelier » de Isabelle KERN

Isabelle KERN était salariée dans une grande Mutuelle d'Assurances, elle a eu envie de changer de vie... En mars 2020, elle a sauté le pas et « fait de sa passion son métier ». Elle raconte :

« Depuis quelques années déjà, je fabrique moi-même mes produits cosmétiques, mes savons saponifiés à froid et mes produits ménagers.

J'ai développé 3 concepts :

- *La formation : j'apprends aux personnes à fabriquer elles-mêmes leurs cosmétiques et produits ménagers sur mesure. Je peux organiser divers événements comme des anniversaires, des enterrements de vie de jeune fille, ou simplement des moments entre copines...*
- *La vente de kits pour que les gens puissent fabriquer chez eux cosmétiques et produits ménagers*
- *La vente de produits tout faits, naturels et BIO (cosmétiques, produits ménagers, et lingettes ou éponges lavables)*

Les produits ménagers que je propose sont des recettes que j'utilise personnellement et que j'ai affinées au fil des utilisations afin de lier au mieux efficacité, écologie et prix.

Et pour les cosmétiques (crèmes, shampoings, après-shampoings, baumes à lèvres), j'ai choisi un partenariat avec Elixir d'Essences afin de proposer des produits de grande qualité, BIO et français et des recettes validées par un laboratoire ».

Isabelle demeure 2 chemin du Behais. Elle est joignable au 06.73.57.96.05 ou par email : zieatelier@free.fr

Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle activité.



Les joueurs de cartes du lundi

Chaque lundi après-midi, une quinzaine de personnes se réunit pour jouer à la belote, au tarot ou bien encore au scrabble, tout cela dans la bonne humeur. C'est avec une immense joie que tout le monde s'est retrouvé après le confinement, assidus et nouveaux joueurs.

Bien sûr cette année est un peu particulière mais tout le monde se plie bien aux règles sanitaires (distances, masques, gel).

Vous pouvez toujours les rejoindre, il y a de la place dans la grande salle du Foyer !

Contact : Rose-Marie MAGNIER, téléphone : 06.51.15.77.54



Information aux propriétaires de logements vacants

Les agences immobilières sont à la recherche de maisons, petites ou grandes, même si elles nécessitent d'importants travaux.

Azerailles compte plusieurs maisons vacantes. Si vous êtes concerné et intéressé de vendre un bien vacant, merci d'en informer la mairie qui fera la liaison avec les agences immobilières qui nous contactent régulièrement.

Pour rire, histoire vraie...

Hector travaille avec sa maman qui lui demande : « mais comment s'appellent les habitants d'Azerailles ? » Réponse d'Hector : « les Servariens » !!!!



Commune de Azerailles

Représenant légal : Mme Rose-Marie FALQUE

Directeur de la publication : Mme Rose-Marie FALQUE

Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression : INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT